

questions puissent être exposés. Sur les questions d'actualité, des commentaires sur les événements internationaux ont été donnés tous les dimanches après-midi et des causeries spéciales sur les questions britanniques et américaines irradiées directement de Londres et de New York pour les radiophiles canadiens.

Une autre expérience intéressante a été tentée en Colombie Britannique en collaboration avec le ministère provincial de l'Instruction Publique. Elle consiste en une série d'irradiations pour les écoles.

En juin, une unité mobile spéciale a été ajoutée à l'outillage de Radio-Canada. Cette unité consiste en un fourgon-moteur dans lequel est aménagé un poste émetteur des plus modernes et des plus scientifiquement précis qui permet à Radio-Canada d'irradier les événements spéciaux d'intérêt national les plus importants, qu'autrefois faute de cet outillage, elle ne pouvait porter à la connaissance des radiophiles canadiens. L'appareil transmet les programmes par ondes courtes à un poste de Radio-Canada qui les réirradie ensuite sur le réseau national. Cette unité comprend aussi des appareils enregistreurs. Ceux-ci permettent la présentation de programmes d'endroits très éloignés et de nature à refléter le caractère distinctif et varié de la vie canadienne. Les irradiations de cette nature comprennent une série intitulée: "L'été dans l'Île du Prince-Edouard"; "L'été en Nouvelle-Ecosse"; "L'été au Nouveau-Brunswick". Une série d'irradiations descriptives des Parcs Nationaux est aussi en préparation.

L'un des aspects les plus intéressants des programmes de Radio-Canada a été une série d'irradiations symphoniques par des orchestres canadiens. Cette série a été inaugurée en mai par le Toronto Promenade Symphony Orchestra dont les concerts ont été irradiés sur le réseau national et sur les vastes réseaux bleu et rouge de la National Broadcasting Company aux Etats-Unis. Elle a été couronnée de succès et l'irradiation de la musique symphonique des orchestres canadiens sur de tels réseaux est à encourager. Toutes les associations musicales les plus importantes du Canada seront invitées à tour de rôle à y contribuer.

Commission permanente spéciale sur la radio nationale.—Le 24 février 1938 le Gouvernement a nommé une commission permanente spéciale chargée de reviser les méthodes de Radio-Canada en ce qui concerne particulièrement les recettes, les dépenses et l'exploitation. La Commission a tenu sept séances et après avoir délibéré sur ses constatations, elle a rapporté au Gouvernement qu'elle avait approuvé ces méthodes, l'administration de R.-C. au point de vue affaires et son organisation et qu'elle approuvait son projet d'étendre son champ d'irradiation à tout le pays en se portant acquéreur de postes de grande puissance et aussi au moyen de ses propres facilités, lesquelles, fait remarquer le rapport, sont d'une nécessité urgente. L'un des traits saillants de ce rapport est la recommandation qu'un poste émetteur à ondes courtes de haute puissance soit érigé le plus tôt possible dans le but de faire connaître et d'annoncer le Canada à l'étranger et de faciliter l'échange de programmes entre le Canada et les autres pays. La Commission recommande que ce poste soit financé comme entreprise nationale, exploitée et administrée par Radio-Canada. Le Canada, présentement, est la seule grande nation marchande à ne pas disposer de telles facilités.

Au début de l'année, Radio-Canada a conclu un accord avec la BBC pourvoyant à un échange de réalisateurs entre les deux réseaux. Un représentant de Radio-Canada est allé passer six mois à la BBC, au cours desquels il a fait une étude spéciale de la radio en Angleterre; en même temps un représentant de la BBC était l'invité de Radio-Canada, dont c'est l'intention de faire d'autres échanges avec divers pays de temps à autre.